

Droit

La loi des affaires

Avantage aux spécialistes qui cumulent culture juridique et connaissance de l'entreprise. Ténacité et vocation conseillées pour ceux qui visent la magistrature ou le pénal

Le droit plaît de plus en plus. Aux étudiants. Contrairement aux humanités, réputées embouteillées, ou aux sciences, jugées trop difficiles, les études juridiques ont la côte. 180 000 inscrits à la dernière rentrée, et la tendance est encore à la hausse. Avec, en filigrane, cette idée que l'on « fait son droit », comme l'on « fait sa médecine ». Une comparaison trompeuse. Très sélectives, les études médicales garantissent à leurs diplômés un job valorisant et lucratif. Le droit, sans barrière d'entrée, offre à ceux qui en sortent le meilleur comme le pire : « *Se lancer dans des études juridiques, c'est un peu comme jouer à la roulette* », ironise Damien, étudiant en master. En effet, on ne compte que 70 000 professionnels du droit stricto sensu : avocats, magistrats, notaires, huissiers, administrateurs, juristes d'entreprise, etc. Il est clair qu'il n'y aura pas de la place pour tout le monde.

Le barreau absorbe malgré tout un impressionnant flot de débutants, environ mille par an depuis quinze ans. « *La profession est en bonne santé* », assure-t-on à l'Observatoire de l'Emploi. Les « robes noires » sont aujourd'hui près de 50 000 en France. Surpopulation ? Pas si sûr, au regard de nos voisins : l'Italie en compte près de 130 000, l'Allemagne et le Royaume-Uni 120 000. D'ailleurs, preuve que le marché n'est pas saturé, les revenus des avocats de l'Hexagone progressent. Avec des honoraires moyens assez honorables : 70 000 euros brut annuels, 40 000 pour ceux qui exercent depuis moins de dix ans. « *Mais, attention, les disparités sont considérables selon la région, le mode d'exercice et la spécialité* », prévient la responsable de l'Observatoire de l'Emploi. Les plus jeunes, mieux armés que leurs aînés pour faire face aux évolutions de la société, ne sont pas forcément les moins bien lotis. Ainsi ceux qui protestent contre la « déjudiciarisation » du divorce (qui devrait permettre aux époux de se séparer sans jugement et donc sans avocat) sont le plus souvent des professionnels expérimentés inquiets pour leur fonds de commerce : « *Certains, mal adaptés au marché actuel, tournent au smic*, reconnait-on à l'Ecole du Barreau de Paris. *Mais la*

nouvelle génération est bien formée, ouverte à l'international. » Encore faut-il être admis dans la profession, car depuis une récente réforme, l'accès au titre d'avocat est aussi devenu plus sélectif. Et ceux qui le décrochent doivent avoir le sens de l'entreprise pour faire prospérer leur cabinet.

Diplôme en poche, 80% des avocats optent pour le droit des affaires. Un choix payant (dans la dernière étude de l'Ecole du Barreau, six diplômés sur dix annoncent des revenus supérieurs à 3 000 euros par mois). Et un choix dicté par le marché du travail. Aujourd'hui, grands groupes ou PME doivent faire face à des réglementations de plus en plus complexes et des consommateurs

pugnaces, prêts à en découdre. Elles ont besoin de spécialistes en droit des affaires. « *Nous croulons littéralement sous les missions depuis septembre* », confirme Amaury de La Laurencie, chasseur de têtes au cabinet Hughes-Castell.

Ceux qui possèdent un pedigree haut de gamme – par exemple une école de commerce suivie d'un master en droit, voire d'un diplôme anglo-saxon, le LLM (Master of Laws) – peuvent être recrutés pour des postes de juniors au sein des grands cabinets anglo-saxons. Le CV parfait ? Celui de Carole Nerguararian, long comme le bras : Sciences-Po, HEC, DESS en fiscalité internationale de Paris-II, puis Ecole du Barreau. « *Derrière tout problème juridique, il y a un problème économique ou financier, et le double cursus permet d'avoir cette vision globale* », estime la jeune femme, embauchée par un cabinet américain dans lequel les juniors peuvent débiter à 50 000/60 000 euros net par an... « *Mais attention, souligne-t-elle, on ne compte pas nos heures, week-end compris !* »

Le filon fiscal

Moins stressante, la profession de juriste d'entreprise bénéficie de la même embellie. « *Depuis les affaires Enron ou Worldcom, les entreprises ont mesuré l'importance d'avoir leur propre service juridique pour prévenir les risques* », note Christian Lamy du cabinet Jurispartner. Si cette tendance profite surtout aux expérimentés, par effet de domino, les débutants sont aussi concernés. A condition, toutefois, d'acquérir des compétences spécifiques. « *Le droit est devenu très pointu. Pour être concurrentiel, il faut se spécialiser*, explique Christian Lamy. *Trop souvent, les étudiants se contentent de suivre leurs goûts, sans se préoccuper de ce que recherchent les entreprises.* »

La maîtrise de l'anglais est également indispensable. Juriste chez un grand constructeur automobile, Jacques-Emmanuel Chevallier a choisi la carte DJCE (diplôme de juriste conseil d'entreprise), un cursus très professionnel, connu de longue date par les employeurs. « *On travaille sur des cas pratiques, avec beaucoup d'intervenants et sur des thèmes précis* », explique le jeune homme. Avant d'opter pour tel ou tel cursus,

LES MEILLEURS DIPLÔMES

● Parmi les masters cotés, on trouve des diplômes binationaux permettant de se former à la fois aux droits français et allemand, franco-espagnols, franco-britanniques. Il en existe dans les facs parisiennes mais aussi dans les universités des zones frontalières. Autre filon porteur : le droit communautaire. Bilinguisme bienvenu.

Bac+2 ou +3

- DU secrétariat juridique (Lyon-II)
- Licences professionnelles, notamment activité notariale, droit immobilier.

Bac+5

- Masters juriste d'entreprise et des affaires/DJCE ; droit de l'immobilier et de la construction (Paris-II) ; droit de l'entreprise (Gefire) (Clermont-I) ; fiscalité internationale (Paris-II), fiscalité de l'entreprise (Dauphine) ; droit et pratique des relations du travail (Montpellier-I), droit social (Paris-II) ; droit des contentieux (Reims) ; affaires réglementaires des industries de santé (Paris-XI)
- Diplômes supérieurs de notariat.



Rafael Trappier/Alph

il faut enquêter, vérifier les tendances du marché. Gare aux mauvaises surprises, certaines spécialités, après avoir été porteuses, sont aujourd'hui saturées car trop de diplômés se sont multipliés sur ce créneau étroit. C'est le cas par exemple de la propriété industrielle.

En revanche, le droit de la fiscalité, de la concurrence, des assurances, de la distribution ou de la consommation mais aussi le droit social ou le droit de l'immobilier offrent toujours de belles perspectives. « Nous avons constamment des postes à pourvoir dans ce domaine », assure Aude Goufrani, responsable de la division juridique au cabinet Hays. Constructeurs, promoteurs immobiliers mais aussi gérants de copropriétés, syndicats de gestion recherchent en permanence de jeunes juristes.

Mais de nombreux débutants, en droit public notamment, restent eux sur le carreau, comme le constate tous les jours Karine Cariou, spécialisée dans le recrutement du personnel administratif et juridique : « Nous avons reçu 1 800 réponses en quatre jours pour une simple annonce de juriste dans un petit cabinet », raconte-t-elle effarée. Les postes d'assistant sont en revanche moins saturés et des jeunes à bac+2 ou 3 peuvent s'y caser aisément. « Nos diplômés sont recherchés aussi

Avocate d'affaires dans un cabinet américain, Carole Nerguararian a collectionné les diplômes : Sciences-Po, HEC, DESS en fiscalité internationale et Ecole du Barreau

bien dans les cabinets d'avocats ou de cabinets d'experts-comptables que pour des postes d'assistants, dans les banques ou les services juridiques des entreprises, notamment des PME », explique Philippe Chauvel, responsable des études du DUT carrières juridiques à l'IUT Jean-Moulin Lyon-III.

Notaires recherchés

Quant à ceux qui n'en pincent pas pour le business, qu'ils soient prévenus : il faut avoir la vocation pour défendre la veuve et l'orphelin. Les avocats pénalistes, ceux qui plaident dans les affaires criminelles par exemple, vivent d'honoraires souvent modestes. Seules quelques stars du prétoire tirent leur épingle du jeu. Quant à la magistrature, elle est aujourd'hui difficilement abordable. 5% à peine de reçus à l'ENM (Ecole nationale de la Magistrature), tous surdiplômés. Et il n'est

pas plus aisé de devenir greffier ou même directeur de prison.

En revanche, d'autres professions méritent d'être explorées. En particulier, les notaires. L'explosion des transactions immobilières et une pyramide des âges vieillissante y créent des besoins : « On estime qu'il y a 8 000 notaires en France aujourd'hui, et qu'il en faudra aussi plus de 10 000 d'ici à 2010. Et il faudra aussi plus de clercs », explique Philippe Pierre, responsable du diplôme supérieur de notariat de Rennes-I. « Nous pourrions accueillir davantage d'étudiants, ils sont tous casés avant leur diplôme, assure-t-il. Contrairement au cliché suranné, on n'est pas notaire de père en fils. Un notaire, c'est un chef d'entreprise, qui connaît le droit des affaires, le droit de la famille... c'est diversifié ! »

Si l'installation ne va pas de soi pour l'instant, le rachat d'une étude nécessitant un gros investissement, il est cependant possible de s'associer ou, même si c'est plus rare, d'être salarié. Et puis, la commission Attali (pour l'instant en stand-by) suggère l'ouverture de toutes les professions réglementées, notaires compris. Enfin, c'est un excellent choix pour ceux qui veulent rester dans leur région.

**SARAH PIOVEZAN
et VÉRONIQUE RADIER**